

**Demandes d'admission à l'indigénat communal  
Séance du Conseil Ville du 27 février 2017**

<b>Nom et prénom :</b>	<b>Costa Esteves Cristof, Monsieur</b>
<b>Date de naissance :</b>	13.03.1993
<b>Nationalité :</b>	portugaise
<b>Etat civil :</b>	célibataire
<b>Domicile :</b>	rue des Prés 24
<b>Membres de la famille compris dans la demande :</b>	-
<b>Finance de naturalisation :</b>	Fr. 200.-
<b>Nom et prénom :</b>	<b>Dogan Ali, Monsieur</b>
<b>Date de naissance :</b>	31.10.1973
<b>Nationalité :</b>	turque
<b>Etat civil :</b>	séparé
<b>Domicile :</b>	rue des Pervenches 50
<b>Membres de la famille compris dans la demande :</b>	son fils Boran Dogan, né le 11 septembre 2006 et sa fille Amara Dogan, née le 23 juillet 2013, ressortissants turcs
<b>Finance de naturalisation :</b>	Fr. 600.-
<b>Nom et prénom :</b>	<b>Hamzaoui Bouzid, Monsieur</b>
<b>Date de naissance :</b>	22.12.1970
<b>Nationalité :</b>	algérienne
<b>Etat civil :</b>	marié
<b>Domicile :</b>	rue de l'Avenir 42
<b>Membres de la famille compris dans la demande :</b>	son épouse Mme Asma Hamzaoui, née le 1 <sup>er</sup> mai 1982, ainsi que leur fils Mohamed-Ouissam Hamzaoui, né le 6 mai 2012 et leur fille Taline Hamzaoui, née le 3 août 2016, ressortissants algériens
<b>Finance de naturalisation :</b>	Fr. 600.-
<b>Nom et prénom :</b>	<b>Kalenica Blerina, Madame</b>
<b>Date de naissance :</b>	08.01.1992
<b>Nationalité :</b>	kosovare
<b>Etat civil :</b>	mariée
<b>Domicile :</b>	rue Saint-Sébastien 18
<b>Membres de la famille compris dans la demande :</b>	son fils Ledion Kalenica, né le 18 octobre 2011 et sa fille Aela Kalenica, née le 2 juin 2015, ressortissants kosovars
<b>Finance de naturalisation :</b>	Fr. 600.-
<b>Nom et prénom :</b>	<b>Pereira Dias Luis, Monsieur</b>
<b>Date de naissance :</b>	20.03.1976
<b>Nationalité :</b>	portugaise
<b>Etat civil :</b>	divorcé
<b>Domicile :</b>	route de la Communance 32
<b>Membres de la famille compris dans la demande :</b>	son fils Kevin Sabugueiro Dias, né le 11 février 2016, ressortissant portugais
<b>Finance de naturalisation :</b>	Fr. 600.-

**Préavis du Conseil communal**

Le Conseil communal a préavisé favorablement les présentes demandes d'admission à l'indigénat communal, qui ne posent aucuns problèmes, et il invite le Conseil de Ville à voter les arrêtés y relatifs, consultables à la Chancellerie, de même que les dossiers de requête.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 6 février 2017